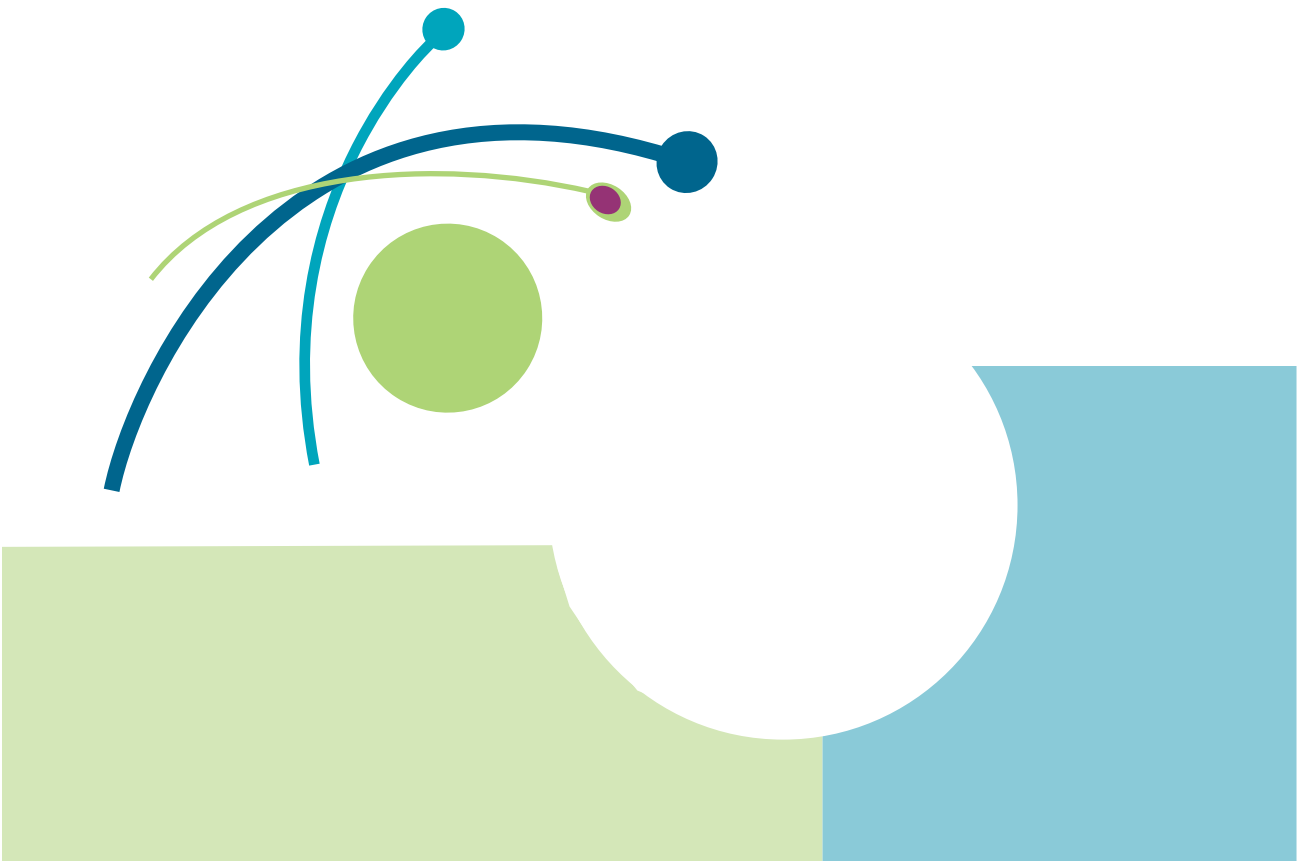


Synthèse

des recommandations et des enjeux







Le Grand Clermont, un espace pour concilier multipolarités et développement équilibré des territoires

Recommandations

Mettre en oeuvre le schéma multipolaire

L'objet principal du ScoT est de concevoir la mise en oeuvre maîtrisée du schéma de développement multipolaire inscrit dans la charte du Grand Clermont, modèle pragmatique de développement durable et solidaire sur ce vaste espace urbain et rural.



Se concerter avec les espaces limitrophes entre Issoire et Vichy

Le Grand Clermont constitue la partie centrale d'une région urbaine entre Issoire et Vichy, où plusieurs démarches de ScoT sont en cours ou en projet.

L'Etat recommande la mise en place d'un lieu d'échange périodique et de conduite des réflexions sur cet espace élargi aux territoires ruraux limitrophes.



Mais également renforcer nettement l'attractivité et le rayonnement de la métropole auvergnate

Dans notre monde ouvert et mondialisé, de nombreux espaces urbains présentent des signes de déclin démographique et économique, qui exigent vigilance et attitude pro-active.

Le ScoT est ainsi un outil essentiel pour transformer l'image extérieure de l'agglomération et la repositionner et la repositionner sur l'échiquier national et international.

Deux échelles de coopération doivent être envisagées:

- celle de l'Auvergne, l'agglomération clermontoise assurant la fonction de capitale régionale
- la coopération avec Rhône-Alpes, espace métropolitain durable de développement





Malgré une embellie récente, un défi démographique à relever

Recommandations

Maintenir et attirer des jeunes actifs sur le territoire

Si cet enjeu relève principalement du projet économique issu de la charte, le ScoT peut néanmoins contribuer par des orientations et actions innovantes par exemple, sur la qualité urbaine et l'image de la ville, à faire grandir la notoriété de l'agglomération Clermontoise et par suite, à favoriser son attractivité en provenance d'autres régions.

Se préparer au vieillissement de la population et aux nouveaux besoins des ménages

liés notamment aux besoins spécifiques des personnes âgées (santé, logement, déplacement-mobilité),

liés au desserrement des ménages (logements),

facilitant l'accueil des ménages avec des jeunes enfants (crèches, maternelles...).



Une économie marquée par une industrie porteuse d'innovation...qu'il convient de rééquilibrer

Recommandations

Anticiper les évolutions

Formaliser la prospective sur l'ensemble de la "chaîne" économique, depuis la recherche jusqu'à la production industrielle, pour la mettre en lien avec la prospective territoriale de la démarche SCOT.

Soutenir, accompagner le rééquilibrage économique

Valoriser les disponibilités foncière à proximité de l'agglomération clermontoise dédiée à l'accueil ou au développement d'industries.

Préserver le capital productif de l'agriculture en Limagne et de la filière agro-alimentaire qui contribue au développement économique et au rayonnement du Grand Clermont, au besoin en mettant en oeuvre, et au cas par cas, la procédure de zone agricole protégée (ZAP).

Poursuivre et développer les partenariats entre le secteur de la recherche et les entreprises, qui sont porteurs d'innovations, dans le cadre d'une prospective économique globale.

Développer la filière touristique en s'appuyant sur la valorisation du cadre bâti et paysager et accompagner les initiatives des autres partenaires, notamment celle du projet de Grand site de France et du train à crémaillère sur le Puy-de-Dôme que porte le Conseil Général.

Attirer des talents

Accroître la qualité de vie urbaine et la notoriété de l'agglomération, condition de son attractivité pour les cadres supérieurs (reprise d'activité, création d'activités et de services, fonctions supérieures).

Organiser les espaces

Au plan spatial, étudier l'opportunité d'une gestion coordonnée des zones d'activités et l'équilibre habitat-emploi des pôles de vie.



L'environnement : une chance pour le Grand Clermont

Principales recommandations

L'air

- **Faire de la qualité de l'air un critère prioritaire de choix des options du SCOT** en matière de déplacements et de mode de développement urbain.

L'eau

- **Garantir la durabilité de la ressource** (qualité et quantité).

Les carrières

- **Economiser les ressources naturelles** en visant une consommation inférieure ou égale à 7 tonnes par habitant et par an.
- **Maîtriser les nuisances occasionnées par le transport de matériaux.**

Les déchets

- **Maîtriser les impacts de la gestion des déchets** sur l'environnement (notamment l'effet de serre).
- **Prévoir l'implantation de sites permettant de résoudre la question de la capacité de traitement et de stockage des déchets.**
- **Développer et promouvoir la valorisation** (énergétique, biologique, matière) et **le recyclage** de façon à réduire la quantité de déchets ultimes à stocker.

Les risques

- **Prendre en compte les risques prévisibles et leur traduction réglementaire dans le SCOT du Grand Clermont**, et éviter d'exposer de nouvelles populations, en limitant l'urbanisation dans les zones concernées.
- **Prendre en compte les plans de prévention des risques d'inondations (PPRI)**, et maîtriser les eaux pluviales comme condition préalable au développement de l'urbanisation.

La biodiversité et les paysages

- **Veiller à la mise en oeuvre effective du plan vert dans le SCOT** qui doit être traduit dans le ScoT en orientations d'aménagement et d'urbanisme.
- **Protéger et valoriser les espaces naturels de proximité : la nature au coeur du Grand Clermont** comme standard de qualité d'une métropole moderne.



Une dynamique récente de valorisation du patrimoine pour mieux rayonner

Recommandations

Qualité urbaine :

Changer l'image perçue du coeur d'agglomération, vecteur du rayonnement et de l'attractivité du Grand Clermont en accélérant la dynamique de mise en valeur et de préservation du patrimoine architectural et urbain.

Développer la valorisation du patrimoine par la mise en place de ZPPAUP sur les secteurs à enjeux et d'OPAH patrimoniales.

Encourager les architectures contemporaines qualitatives liant la mémoire et le projet.

S'appuyer sur le cadre bâti existant pour dépasser l'urbanisme fonctionnel des dernières décennies et tendre vers une nouvelle qualité urbaine, à l'instar des transformations récentes des espaces traversés par le tramway.

Economie et tourisme :

Valoriser le patrimoine thermal et l'architecture du XX^{ème} siècle pour conforter le développement de l'économie touristique.

Valoriser le patrimoine naturel et paysager (sites emblématiques du puy de Dôme, de Gergovie) sans oublier d'autres sites à inventorier, tel le site géologique de Gandaillat.

Soutenir la structuration de la filière Pierre de Volvic pour développer une activité économique prenant appui sur une richesse géologique locale.

Mettre en place à l'échelle du Grand Clermont, une politique de sensibilisation et de médiation culturelle par le biais des conventions Villes et Pays d'Art et d'Histoire.



Renforcer les dynamiques métropolitaines

Enjeux

A l'échelle supra-Scot,

Nouer des alliances ciblées avec des métropoles nationales de rang supérieur (Lyon) ou européennes, dans les domaines porteurs d'innovation, de compétitivité économique ou dans les domaines culturels et identitaires.

Consolider la fonction de métropole régionale

Le Grand Clermont gagnerait à stimuler, encore, des synergies à des échelles plus vastes, notamment celles du réseau des villes d'Auvergne (Clermont, Aurillac, Le Puy, Montluçon, Moulins, Vichy) et celles de la région urbaine clermontoise (Vichy, Gannat, Thiers, Issoire, Brioude).

Un exemple parmi d'autres : dans le domaine du sport de haut niveau, coordonner les équipements entre Vichy et Clermont-Ferrand en matière d'hébergement et de formation des sportifs de haut niveau, d'une part au travers de la production des nouveaux équipements sportifs et d'autre part au travers du fonctionnement en réseau de l'ensemble des équipements.

A l'échelle du Grand Clermont,

Intégrer les projets émergents et les équipements structurants issus de la démarche de coopération métropolitaine.

Etre attentif aux besoins des 3 pôles de compétitivité du territoire (Céréales Vallées, Innoviandes et Viaméca), et sur le territoire de l'agglomération à ceux des structures d'aide au transfert technologique (CASIMIR, CNEP, ADIV, MEC@PROD), et de pré-incubation (Auvergne Valorisation) et d'incubation (BUSI) d'entreprises innovantes.

Créer un lieu pérenne d'échange et de coordination des réflexions sur le développement de l'espace allant d'Issoire à Vichy.



Promouvoir de nouvelles formes de développement urbain orientées sur la gestion économe de l'espace et des déplacements

Enjeux

Répondre à la demande d'habitat individuel

Produire une offre foncière pour expérimenter de nouvelles formes d'habitat individuel dense sur les bourgs centres et l'agglomération clermontoise, et fixer des niveaux d'intensité de développement urbain, à l'instar d'autres agglomérations (Montpellier).

Coordonner une offre d'habitat variée sur l'aire urbaine et les pôles de vie.

Développer à l'instar d'autres métropoles, une politique incitative en zone urbaine en faveur des ménages modestes candidats à l'accession.

Développer une politique vigoureuse d'urbanisme sur les quartiers centraux pour en améliorer la qualité de vie (espaces publics, services, modération de la circulation automobile en faveur des modes doux) et stimuler les initiatives privées en matière de revalorisation du patrimoine et d'activités de services.

Coordonner systématiquement espaces urbanisés nouveaux et transports en commun à niveau de service élevé.

Enrayer la fuite des équipements commerciaux vers la périphérie qui incite à l'augmentation des déplacements et conforte le recours à la voiture particulière et qui s'avère très consommateur d'espace (voirie de desserte, espace de stationnement).



Poursuivre les démarches engagées pour de nouveaux modes d'habitat de qualité adaptés aux besoins

Enjeux

Observer l'habitat à l'échelle du Grand Clermont sur l'ensemble du marché et coordonner les PLH dans le cadre du SCOT.

Le SCOT doit coordonner les politiques conduites par les EPCI et permettre ainsi d'éviter les déséquilibres issus, par exemple, d'offres d'habitat concurrentielles. Pour y parvenir dans la durée, le territoire doit disposer d'une ingénierie partagée à travers notamment un observatoire de l'habitat sur l'ensemble du marché.

Poursuivre et accentuer les efforts en matière d'hébergement d'urgence et de logement adapté aux populations en difficulté.

Construire de nouveaux quartiers «durables».

Cette offre sera proche des pôles d'emplois et de services, sera desservie par des transports collectifs et visera des objectifs architecturaux et environnementaux. Elle répondra en particulier à la demande des ménages modestes d'accession sociale à la propriété (habitat individuel notamment) et au besoin de logements locatifs sociaux supplémentaires (avec offre de location accession à coût maîtrisé).

Le diagnostic du ScoT devra préciser les inflexions de la politique publique foncière pour satisfaire ces besoins sur l'espace aggloméré.

Requalifier les tissus urbains existants de l'agglomération afin d'enrayer leur dépréciation et leur paupérisation par des opérations ambitieuses d'amélioration de ces quartiers et mobiliser, par effet de levier, les initiatives privées.

Développer une offre de petits logements proche des services pour accompagner le vieillissement de la population et la baisse du nombre de personnes par ménage sur les pôles de vie.

Intégrer pleinement les quartiers de rénovation urbaine dans l'espace métropolitain.

Le SCOT pourra prendre le relais des démarches engagées pour la requalification de ces quartiers, auxquelles contribue l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).



Améliorer l'accessibilité du territoire et renforcer la desserte des pôles de vie par une offre performante de transports collectifs

Enjeux

Ouvrir, dans le cadre du SCOT, un débat public sur l'usage de la voiture sur le Grand Clermont

Avec la création de la conférence des déplacements, les conditions sont réunies pour :

- mettre en œuvre une politique de déplacement coordonnée sur l'espace du grand Clermont
- prendre les nécessaires mesures de restrictions de la circulation automobile et du stationnement en zone urbaine dense
- développer d'autres offres de transport : transports collectifs, modes doux.

Pour être pleinement acceptées, ces mesures doivent être largement débattues car elles touchent à l'attachement fort des Clermontois à leur voiture particulière.

Mettre en place une offre performante entre pôles de vie et zones urbaines centrales, pour attirer des clientèles non captives

en développant des transports en commun alliant confort et rapidité.

en améliorant l'interconnexion rapide tramway-gare ferroviaire et routière, ainsi que la capacité des parkings relais.

Concentrer l'urbanisation nouvelle (habitat, activités) dans les pôles, l'espace métropolitain dense ou dans des zones facilement desservies en TC

Donner la priorité à des projets de renouvellement voire de densification de quartiers existants et promouvoir de nouvelles zones d'habitat et d'activités dans les pôles de vie et zones proches des réseaux de transport.

Concevoir néanmoins une alternative routière à l'autoroute dans le cadre des aménagements de ces nouveaux espaces tant au nord qu'au sud de l'agglomération.

Développer une politique d'urbanisme vigoureuse quartier par quartier

Il s'agit notamment de favoriser une offre minimum de services et de commerces dans les quartiers et d'offrir des espaces publics favorisant les modes doux.



Penser l'offre commerciale avec de nouvelles exigences urbanistiques et environnementales

Enjeux

Maintenir une offre de commerce de proximité dans les bourgs centre et les quartiers, en lien avec le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière (modes doux, transports collectifs...).

Préciser les orientations qui permettront à la ville centre d'assumer sa fonction de métropole régionale en matière d'offre commerciale.

Introduire des notions de qualités architecturales et d'insertion urbaine lors de l'émergence des projets et de la requalification des pôles périphériques existants.

Améliorer la desserte des zones existantes.



Concilier au quotidien vie moderne et qualités architecturale, urbaine et paysagère pour une meilleure image du Grand Clermont....

...en commençant par les entrées de ville

Enjeux

Rechercher une image identitaire des entrées de ville, autour de l'architecture et du paysage, pour intervenir à chaque échelle du pays du Grand Clermont.

Construire les conditions d'un dialogue et d'un partenariat durables avec tous les acteurs concernés.

Assurer à l'échelle intercommunale la mise en oeuvre des projets notamment par des outils réglementaires et une stratégie foncière.



La culture...

"C'est le parfum qu'un territoire distille, c'est la manière d'habiller une ville, de l'habiter... c'est le signe d'un territoire ouvert au monde"

Enjeux

Un territoire porteur de réalisations et de projets prometteurs mais qui doit absolument pallier les lacunes constatées pour permettre l'épanouissement dans les meilleures conditions des propositions artistiques et culturelles, répondre aux curiosités du plus grand nombre et susciter des intérêts nouveaux.

La création d'un Centre de diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle, en partenariat avec les universités et les organismes de recherche, pour promouvoir les sciences et les technologies, ainsi que l'esprit d'entreprise.

Un patrimoine clermontois abondant qui doit permettre la matérialisation de tous ces projets, sans bouleverser le tissu urbain et son identité architecturale.

Un champ d'activité où Clermont-Ferrand doit pleinement jouer son rôle de capitale régionale.



L'enseignement supérieur pour valoriser le capital humain et attirer les talents

Enjeux

Valoriser l'image du territoire par la mise en valeur de son potentiel scientifique et technologique.

Promouvoir et soutenir l'engagement des formations d'enseignement, des laboratoires de recherche et des PME/PMI dans des partenariats internationaux, en particulier européens.

Encourager et soutenir les coopérations public-privé en matière d'innovation.

Participer avec les universités à la création d'un Centre de Diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle.



Des professions de santé bien représentées...mais des infrastructures sanitaires imparfaitement renouvelées

Enjeux

Maintenir une offre de soin adaptée et sécurisée aux besoins de la population tout en essayant de limiter les flux de patients sur l'agglomération clermontoise.

Améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des populations âgées et handicapées en adaptant et en diversifiant l'offre.

Maintenir pour les patients le choix entre l'hospitalisation publique et l'hospitalisation privée.

Soutenir une structuration renforcée du Pôle Auvergne en Cancérologie.



SPORT ET JEUNESSE

un patrimoine sportif adapté à la diversité des pratiques,
la nécessité d'améliorer la qualité éducative des centres de vacances et de loisirs

Enjeux

SPORT

Développer la complémentarité avec Vichy de l'offre de formation et d'hébergement spécialisée dans l'accueil des sportifs de haut niveau.

Positionner une filière de haut niveau performante susceptible de conforter l'attractivité du pôle auvergnat en général et clermontois en particulier, en liaison avec l'université.

Développer la fonction sociale du sport en favorisant la formation professionnelle et l'apprentissage de métiers directement liés à l'animation mais aussi à des emplois en prise avec la pratique sportive (maintenance des équipements, management, restauration).

JEUNESSE

Mettre en réseau les équipements à l'échelle métropolitaine.

Assurer le maillage du Grand Clermont par des produits touristiques complémentaires.



Préparer la qualité de la couverture numérique du Grand Clermont ... par le déploiement du réseau internet très haut débit

Enjeux

Prendre la mesure de la fracture numérique et de ses conséquences, tant du point de vue social que du développement territorial. Cette fracture ne peut que s'accroître entre les villes principales du Grand Clermont et le reste du territoire, sans attitude volontariste des décideurs locaux.

Anticiper la montée des attentes et des besoins des citoyens et des acteurs économiques, notamment en matière de très haut débit afin de réduire le phénomène de zones blanches de très haut débit.

Anticiper d'ores et déjà l'aménagement numérique dans tous les nouveaux projets d'infrastructures ou d'aménagement urbains mais aussi d'habitat.

Mettre en place une politique d'aménagement numérique partagée par l'ensemble des collectivités intervenant sur le territoire du Grand Clermont.

Capitaliser les réalisations et les connaissances de Clermont Communauté dans ce domaine.

Mettre en cohérence les démarches de développement numérique du territoire avec les autres approches territoriales conditionnant l'implantation des nouvelles activités économiques ou des zones d'urbanisation futures.



Concilier qualité de vie, qualité urbaine et solidarité pour attirer forces vives et activités nouvelles

Principaux enjeux

Soutenir la création des équipements participants à la qualité de vie quotidienne des habitants, en étroite collaboration avec les opérateurs publics concernés : ministère de la Santé pour les établissements hospitaliers, sanitaires et sociaux, ministère de la Jeunesse et des Sports pour les équipements sportifs de proximité, ministère de la Culture pour le développement d'une offre culturelle de rang métropolitain.

Participer activement à la mise en réseau et à la coordination des différents acteurs participant au rayonnement du territoire, dans les domaines culturel et universitaire, afin de pérenniser sur le long terme les politiques d'animation et les actions en cours.

Intervenir dès à présent dans le domaine de l'aménagement numérique pour répondre aux besoins des citoyens et des acteurs économiques sur tout le territoire du Grand Clermont.